

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 20 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois de janvier à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 13 janvier 2025.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,  
Kate MARIE, Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean Baptiste GRANGE, Sylvie BIRABEN, Anne Laure JEAN BAPTISTE.

**ABSENTS EXCUSES**

Jean Pierre BUERBA procuration à Stéphane AUZERAL  
Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Stéphane AUZERAL est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2024** est approuvé à l'unanimité.

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REFECTION DU TOIT DE L'ANCIEN  
CENTRE DE SECOURS (16-2025)**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité et l'urgence de refaire la couverture du toit du futur ex centre de secours, celle-ci étant fortement dégradée.

Dans un premier temps, il s'agit de déposer et d'évacuer la couverture existante puis de refaire la couverture en totalité. Dans un second temps, de créer une ouverture sur le mur côté Ouest au niveau du rez de chaussée.

Pour ce faire, plusieurs entreprises ont été consultées.

La commission d'appel d'offres réunie le 20 janvier 2024 a examiné les offres selon les critères d'attribution indiqués dans le courrier de consultation, 70% pour le prix et 30% pour la valeur technique. Il est proposé de retenir l'entreprise ayant eu la meilleure note.

<b>ENTREPRISE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>OPTIONS HT</b>	<b>NOTE</b>
<b>Pierres&amp;Bois</b>	30 Rte de Cadéac 65240 ARREAU	69 475,10 €		90
<b>SOCABAT Construction</b>	4 Chemin de Vielle-Aure 65170 ST LARY SOULAN	55 937,65 €	2 843,22 €	100

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présent et représentés, décide :

- De retenir l'entreprise SOCABAT pour les travaux de réfection de la couverture de l'ancien centre de secours dont le montant s'élève à 55 937,65€ HT.
- De prendre l'option qui consiste à modifier la hauteur des gouttières dont le montant s'élève à 2 843,22€ HT.
- D'autoriser Mr le Maire à signer toutes pièces afférentes au dossier.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau